

PRESS RELEASE

Le financement de 10 ATR 72-600 du groupe Lion Air obtient le prix « Crédit Export de l'année 2015 » d'Airfinance Journal

Miami, le 19 avril 2016 – Le refinancement obligataire, garanti par la Coface, de 10 ATR 72-600 destinés à Transportation Partners (groupe Lion Air) s'est vu attribuer le prix « Crédit Export de l'année 2015 » du magazine Airfinance Journal, lors de la « 17^e Cérémonie des Contrats de l'Année », célébrée à Miami. La distinction a été remise à BNP Paribas, arrangeur de la transaction, conclue pour un montant de 143 millions de dollars en obligations à taux variable à échéance 2025. La transaction avait été conclue pour le compte d'Aeronautic Investments 18 Limited, avec le bénéfice de la garantie de la Coface, l'agence de crédit-export française. L'agence italienne de crédit-export Sace avait par ailleurs contre-garanti la Coface pour 50% de la transaction. Aeronautic Investments 18 Limited est un organisme d'émission mis en place au sein d'une structure de financement d'appareils pour Transportation Partners, société de services aéronautiques basée à Singapour qui intervient dans la livraison des appareils à Lion Air.

La récompense du magazine Airfinance Journal distingue l'aspect innovant du tout premier financement obligataire garanti par la Coface pour des avions ATR, ainsi que la toute première émission d'obligations garanties par la Coface réalisées pour un client en Asie. C'est aussi la première fois qu'un financement d'avions ATR se voit attribuer la distinction « Crédit à l'exportation de l'année » du magazine Airfinance Journal. Cette catégorie évalue les transactions passées dans le monde entier pour tous les types d'avions, incluant les monocouloirs et les gros porteurs. Ces dernières années, différents financements d'ATR ont obtenu des distinctions du magazine Airfinance Journal dans des catégories concernant des régions spécifiques.

M. Giovanni Tramparulo, Directeur financier d'ATR, a déclaré : « Cette distinction, qui vient souligner une coopération extraordinaire, ouvre de nouvelles voies vers la conclusion d'autres financements de ce type pour ATR dans un avenir proche. Nous sommes certains que d'autres clients et d'autres sociétés de leasing bénéficieront, dans les mois qui viennent, des structures financières innovantes mises en place pour faciliter l'introduction de nouvelles flottes d'ATR-600. »

À propos d'ATR :

Fondé en 1981, ATR est devenu le leader mondial sur le marché des avions régionaux jusqu'à 90 places. Depuis sa création, ATR a vendu plus de 1 500 appareils. Avec plus de 28 millions d'heures de vol au compteur, les modèles ATR équipent les flottes de plus de 200 compagnies aériennes réparties dans près de 100 pays. ATR est un partenaire à parts égales entre deux acteurs aéronautiques européens majeurs, le groupe Airbus et Finmeccanica. Son siège social se situe à Toulouse. ATR est certifiée ISO 14001. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://www.atr-aircraft.com/>

Contacts presse :

David Vargas
Tél. : +33 6 86 34 21 71
E-mail : david.vargas@atr-aircraft.com

Yevgenia Akinshina
Tél. : +33 6 08 17 97 04
E-mail : yevgenia.akinshina@atr-aircraft.com